



# FORMULAIRE DE DEMANDE

# Carte d'accès aux déchèteries

## **PARTICULIER**

Votre carte d'accès vous permet de vous rendre dans les 5 déchèteries de l'île

#### INFORMATIONS ETTARIFICATION

Votre demande concerne: ☐ Une première obtention de carte Vous bénéficiez de 20 passages / an / foyer, Le rechargement de la carte se fait au 1er janvier de chaque année, il est automatique, gratuit et non cumulable avec votre solde de passages non utilisés (sauf passages achetés en cours d'année), L'achat de 5 passages supplémentaires vous sera facturé 10 €. Un duplicata pour carte volée ou perdue, celui-ci vous sera facturé 10 €. **Une carte supplémentaire**, celle-ci vous sera facturée 10 €. **IDENTIFICATION** Prénom:.... Tél. fixe:..... Tél. portable : ..... Adresse sur l'Ile de Ré : Code postal:.... Ville: Propriétaire, veuillez préciser : En résidence principale En résidence secondaire Vous êtes: Locataire Vous habitez en: Habitat collectif Maison individuelle Souhaitez-vous l'envoi, par voie postale, de votre carte de déchèterie? Oui Si oui, à quelle adresse ? Adresse sur l'Ile de Ré Adresse principale

## PIÈCES À JOINDRE

Code postal:.....

17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ

- La copie des cartes grises des véhicules,
- La copie de votre taxe foncière ou taxe d'habitation ou bail locatif ou attestation notariale,
- L'attestation employeur dans le cas d'un véhicule de fonction,
- Votre réglement par chèque (pour une carte volée ou perdue ou un duplicata de carte) à nous transmettre à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de préciser votre adresse postale sur l'île de Ré au dos du chèque.

Merci de nous renvoyer votre dossier complet par mail: infodechet@cc-iledere.fr ou par voie postale à : Communauté de communes de l'Ile de Ré - Service gestion des déchets - CS 28001 -

Responsable du traitement : Service Gestion des Déchets de la Communauté de Communes de l'Ille de Ré Le recueil et le traitement des données est effectué par la Communauté de Communes de l'Ille de Ré dans le cadre de l'informatisation des déchèteries rétaises. Les informations issues de ce formulaire et qui sont enregistrées dans l'équipement terminal de communication électronique «HORTEC» sont strictement confidentielles et à destination de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré pour réalisation et remise de carte unique d'accès en déchèterie. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Communauté de Communes de l'Ille de Ré, 3 rue du Père Ignace - CS 28001 - 17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ. Pour toute demande de renseignements liées à la protection des données : rgpd@cc-illedere.fr





Nombre de véhicules dans le foyer : .....

Immatriculation 1 :	Immatriculation 6 :	
Modèle :	Modèle :	
Marque :	Marque :	
Immatriculation 2 :	Immatriculation 7 :	
Modèle :	Modèle :	
Marque :	Marque :	
Immatriculation 3 :	Immatriculation 8 :	
Modèle :	Modèle :	
Marque :	Marque :	
Immatriculation 4 :	Immatriculation 9 :	
Modèle :	Modèle :	
Marque:	Marque :	
Immatriculation 5 :	Immatriculation 10 :	
Modèle :	Modèle :	
Marque :	Marque :	

IE C	$\bigcirc$	ICCI			
JE 9	Ul	1221	(J	ИС	

:

- Certifie avoir demandé ce jour une carte d'accès pour les déchèteries de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré;
- Certifie connaître les conditions d'accès à ces dernières (tarifs, heures d'ouverture, déchets acceptés, condition de rechargement de la carte d'accès aux déchèteries...);
- M'engage à respecter le règlement intérieur des déchèteries ;
- Atteste être assuré(e) pour les dommages causés aux tiers.

Fait à	le le	Sianature :
FGII G	IE	sidificitie .

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

#### Service Gestion des Déchets de la Communauté de communes de l'île de Ré

3, rue du Père Ignace – CS 28001 17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 29 01 21 - infodechet@cc-iledere.fr

Du lundi au vendredi

Accueil physique : de 9 h à 12 h

Accueil téléphonique: de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

